NOUVEL AN “NEIGES DU PARC NATIONAL”

Raquettes à Cauterets – Pont d’Espagne

FICHE TECHNIQUE I randonnée accompagnée en étoile I 4 jours, 3 nuits, 4 jours de randonnée à pied et/ou en raquettes à neige

Nous vous proposons de changer d'année au cœur du Parc National des Pyrénées Occidentales avec une ambiance aussi bon enfant que ”nature” créée par notre hôte. Nous partirons tous les jours au départ d'un hébergement facilement accessible en raquettes mais suffisamment isolé pour générer une vraie sensation de pleine montagne enneigée.

Le plateau bucolique du Clot accueillera nos escapades hivernales agrémentées des cascades du Pont d'Espagne, en haute vallée de Cauterets, sous l'œil bienveillant du Vignemale. Le lac gelé de Gaube rajoutera à l'ambiance montagnarde sa touche de mystère à un univers provisoirement endormi, pour mieux se ressourcer dans les eaux chaudes de Cauterets aux Bains du Rocher.

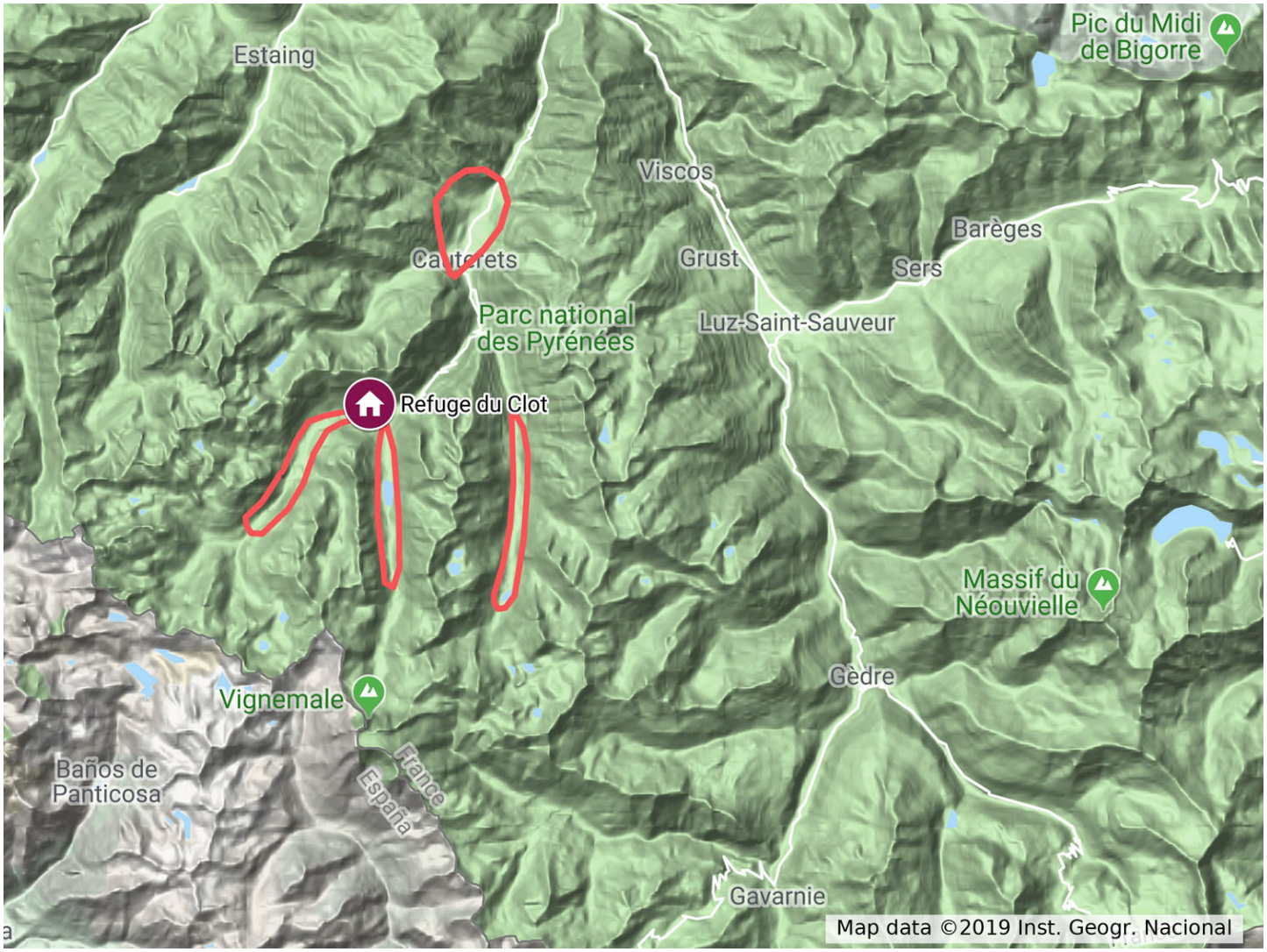

Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

Chaque année, du 30 décembre au 2 janvier

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur diplômé d'Etat
- Les boissons le soir du réveillon
- Une séance de balnéothérapie
- Prêt des raquettes et des bâtons

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- Le transfert des bagages jusqu'au refuge
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas (sauf le soir du réveillon)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : depuis le village thermal de Cauterets, un petit transfert nous amènera à la Raillère, avant de chausser les raquettes pour une balade dans la paisible vallée pastorale. Dans la vallée de Lutour le long du gave où nous parviendrons sur les plateaux d'estives propices à de douces balades enneigées. En fin d'après-midi, petit transfert vers le parking du Puntas pour accéder ensuite au plateau du Clot et retrouver la chaleur d'une nuit en refuge de montagne.
4 heures 30 de randonnée, + 400 m ; - 400 m de dénivelé.

Jour 2 : depuis le Pont d'Espagne, à l'entrée du Parc national des Pyrénées pour une journée en vallée du Marcadau où nous naviguerons entre les magnifiques plateaux glaciaires et les aiguilles granitiques figées. Par des itinéraires secrets, nous irons chercher les sous-bois clairsemés de la forêt de pins à crochets séculaires. Joie de la marche feutrée sous les frondaisons enneigées et silencieuses. Nuit au chalet-refuge du Clot.
5 heures 30 de randonnée, + 500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 3 : jolie boucle au cœur du Parc National en pleine forêt montagnarde entre les pins chargés de neige où nous nous faufilerons en évitant de nous faire poudrer. En se faufilant à travers de nombreuses combes, nous gouterons à des espaces sauvages de toute beauté accéderons aux abords du lac de Gaube. Au-dessus de la lisière de la forêt, nous pourrons apprécier une vue exceptionnelle sur la face nord du Vignemale. Et peut-être aurons-nous la chance de surprendre la faune sauvage abondante dans cette vallée. Nuit au chalet-refuge du Clot.
5 heures de randonnée, + 500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 4 : Juste au-dessus de Cauterets, il est un plateau d'estive blotti au cœur de la montagne. À travers la forêt, ascension vers ce plateau d'altitude, écrin de neige en pleine montagne avec de magnifiques points de vue sur la vallée de Cauterets à nos pieds.
4 heures 30 de randonnée, + 600 m ; - 600 m de dénivelé.

▸ Nota bene

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

BALNÉO

Une "ressourçante" revitalisation dans l'après-midi du dernier jour aux Bains du Rocher de Cauterets nous ravira ; pour définitivement démarrer l'année de la plus belle des façons.

ACCÈS

Début du séjour : le jour 1 à 9 h 30 en gare routière de Cauterets (65). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 4 vers 17 h en gare routière de Cauterets (65).

Arriver sur place :

- En bus : gare d'accueil Cauterets (65) via la gare SNCF de Lourdes (65). Horaires et tarifs : https://plan.lio-occitanie.fr/fr/horaires/.liO-65/Bus/ligne/965/direction/OUTWARD/LIO:965
- Par la route : depuis Toulouse, suivre direction Tarbes, Lourdes, puis aller à Luz-St-Sauveur, suivre direction Cauterets.

▸ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :
Gratuit non gardé à la gare de Cauterets
Il est prudent de se renseigner pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés…) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Arrivée la veille :
Réservation à l'avance par vos soins.
- Gîte Beau Soleil (tél. 05 62 92 53 52) à Cauterets
- Hôtel Le Sacca (tél. 05 62 92 50 02) à Cauterets

HÉBERGEMENT & REPAS

3 nuits en refuge gardé et chauffé en petits dortoirs collectifs (duvet non nécessaire).

Nuit en refuge de montagne
Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.
Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU

En moyenne chaque jour, 500 m de dénivelé positif et 5 heures de marche effectives

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Uniquement les affaires personnelles de la journée et le pique-nique.

Cependant, le jour 1 et le jour 4 il faudra amener le "bagage suiveur" du haut de la télécabine du Puntas au refuge du Clot et retour. Trajet en extérieur à pied de 5 à 10 minutes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

TRANSFERTS

- Jour 1 : de la gare de Cauterets au parking de la Raillère puis au parking du Puntas (10 + 5 minutes).
- Jour 4 : du parking du Puntas à Cauterets (15 minutes).

Si le véhicule de l'accompagnateur ne suffisait pas (en fonction du nombre de participants), nous pourrions vous proposer d'utiliser votre véhicule personnel lors des navettes locales. Le cas échéant, nous prévoyons une indemnité forfaitaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

GROUPE

4 à 12 personnes.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat spécialiste de la montagne hivernale et de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron… un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (oreillers et couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui restent à l'hébergement, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres) et pour porter les raquettes lors d'éventuelles "marches d'approche"

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergement, numéro d'urgence.

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie…

Et pour la randonnée en raquettes à neige

- Bonnet ou cagoule
- Masque de ski, utile en cas de mauvais temps
- Gants chauds et imperméables (type ski)
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou anorak léger
- Pantalon pour la marche accompagné de guêtres hautes ou pantalon imperméable ou pantalon de ski léger
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements chauds

▹ Nous fournissons raquettes et bâtons

Si vous y êtes habitué, vous pouvez utiliser votre propre matériel. Veillez à ce qu'il soit en bon état !

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.
L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :
– à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
– de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
– de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
– de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
– de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
– de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
– la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.
L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.
Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement…), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à notre assurance multirisques voyage (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation
Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement
Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour
Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.